

**ENGAGEMENTS CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL
+ DE 16 ANS MASCULINS ET FEMININS.**

SAISON 2017/2018



CLUB :

Veillez inscrire, dans les cases correspondantes, le nombre d'équipe(s) que vous engagez. Le montant du droit d'engagement, par équipe, est de **110.00 € et est exigible au 3 juillet 2017.**

Joindre le chèque, (à l'ordre du Comité de Gironde de Handball), avec la feuille d'engagement.

PLUS DE 16 ANS	
MASCULINS	FEMININS

Indiquez ci-dessous vos demandes en cas d'éventuelles indisponibilités de salle déjà recensées (ex. : demande de numéro «x», souhait de recevoir ou de ne pas recevoir tel ou tel week-end pour cause d'indisponibilité de salle, etc...).

La Commission sportive du Comité fera tout son possible pour donner satisfaction aux clubs, mais attention, toutes les demandes ne seront peut-être pas prises en compte.

RENSEIGNEMENTS CLUB :

Championnat :

E-mail :

VOEUX SOUHAITES :

.....
.....
.....
.....

Fait à

Signature du Président de club.

COMITÉ DE GIRONDE

174, Avenue du Truc - 33700 MERIGNAC

T. +33 (0)5 56 43 09 13 - comitehandball.33@wanadoo.fr - www.comite-gironde-handball.fr

Association loi 1901 déclarée à la Préfecture de Gironde sous le n°7581 le 06/07/1964 - SIRET : 380 983 70 00028